

Les conflits d'intérêts

Il me semble qu'à ce point de vue là, il faut comprendre le bon sens de la même façon qu'avant d'être nommé ministre. Mais qu'on établisse par exemple des normes, des lois ou des règlements pour qu'un ministre ne soit pas la proie des exploités ou des grandes compagnies pour devenir leur pantin ou leur marionnette.

Un ministre de la Couronne doit être à l'abri de tout soupçon, de même que ses hauts fonctionnaires et les autres fonctionnaires du gouvernement. Dans *Le Devoir* d'aujourd'hui, je pense, on est en train d'en trouver un à Québec. A Québec c'est commun, on voit cela tous les jours. M. Cournoyer, le ministre du Travail, s'est-il fait jouer dans le dos par un de ses fonctionnaires, un nommé Morin? Il ne doit pas être parent de l'honorable député de Louis-Hébert (M^{me} Morin), mais il est peut-être parent avec un membre du Parti québécois, cependant. Apparemment, selon les calculs que l'on faisait tantôt, le type toucherait environ \$55,000 par année, incluant son salaire de \$23,000. Il le ferait dans le dos du ministre, et sans payer d'impôt! Monsieur l'Orateur, ce sont là des conflits d'intérêts qu'on ne devrait absolument pas tolérer. Là-dessus, nous nous entendons pour de bon, il faut prendre des précautions pour éviter cela.

Je disais tantôt que le système financier ne fait autre que de favoriser les conflits d'intérêts. Qui ne reçoit pas à l'occasion de la présentation d'un bill au Sénat, la visite de deux ou trois directeurs de compagnies qui viennent demander de les aider à faire adopter leur projet de loi? Les libéraux en reçoivent à la journée, les conservateurs progressistes, les néo-démocrates et nous aussi. Si ce n'est pas *Simpsons Sears Limited*, pour une compagnie d'assurance, c'est *Eaton's* pour une compagnie d'autre chose. Toutes les compagnies agissent ainsi. Est-ce que, parce que quelqu'un nous le demande, nous allons refuser? Non, mais qu'on ne fasse pas leur jeu cependant. Nous sommes ici pour représenter la population, et non pas les intérêts particuliers d'un groupe, d'une compagnie de finance ou de n'importe quelle organisation ou syndicat. Je pense que la plus grande bétise qu'on ait commise au Canada a été d'imposer la formule Rand. Dans bien des cas on oblige des gars à payer des cotisations syndicales, alors qu'ils n'appartiennent pas au syndicat. On dit que 30 p. 100 de la population fait partie des syndicats. Quand 70 p. 100 n'en fait pas partie, si 50 p. 100 du 30 p. 100 est forcé d'adhérer au syndicat, et de verser des cotisations, et qu'en plus on l'oblige à contribuer à la caisse électorale du NPD, cela me renverse. Et ces gens-là parlent au nom de 30 p. 100 de la population.

Je pense que pour avoir des syndicats convenables, des gars qui vont arrêter de courir après nous ou de financer en cachette, il faudrait dire aux chefs syndicaux: Si vous allez vous occuper des membres de votre syndicat, recrutez vos membres et percevez vous-mêmes les cotisations, car c'est là votre travail. Alors, ils auraient peut-être moins de temps à perdre, songeraient moins à faire des grèves, des surgrèves, des progrèves, des contregrèves et toutes sortes d'autres grèves. Ils auraient du travail à faire, soit de recruter leurs membres et les faire adhérer au syndicat par conviction, plutôt que de les contraindre, comme ils veulent le faire, et comme ils le font dans le moment. On aurait alors des syndicats sains, des membres respectés, et qui pourraient se fier à leur syndicat.

Monsieur l'Orateur, j'ai dit tantôt que si l'on n'est pas gros, si on n'a pas tellement d'influence, qu'on n'est pas traité convenablement, comme c'est le cas ici à la Chambre, cela n'est pas convenable. Je l'ai déjà dit, il y a des journalistes, il y a des gars de Radio-Canada, qu'il faut

«tipper», comme on dit en anglais, pour obtenir des réactions, des résultats, ou être autorisé à passer sur les ondes, les trois partis politiques surtout, et bien sûr, il s'agit de gens qui veulent «casser» le système.

Ce matin, j'étais dans mon bureau, regardant ma télévision pendant une heure de temps. L'émission? L'histoire de René Lévesque! Tout le temps, c'était Parizeau, René Lévesque, et toute la kyrielle des séparatistes, avec une couple de journalistes. Il y avait un nommé Gérald Godin, de l'ancien *Québec-Presse*, journal torchon de Québec qui semait «à tour de bras» la révolution, et qui invitait tout le monde à se révolter et à faire couler le sang. Voilà ce que je voyais ce matin sur les ondes de Radio-Canada, à 11 heures!

Monsieur l'Orateur, il y a moyen d'arrêter ça, seulement il n'y a pas moyen d'empêcher quand même l'être humain d'être l'être humain. On les laisse dire, ici au Canada, ce qu'ils veulent dire ces gens-là. Il y en avait un qui était en France l'autre jour, et il a compris qu'on était moins libre en France qu'au Canada et dans la province de Québec, c'est vrai.

Que les journalistes aillent donc écrire en France ce qu'ils écrivent ici dans la province de Québec, et ils seront derrière les barreaux en peu de temps. Il était interdit d'écrire contre de Gaulle quand celui-ci était président de la France. Défense formelle même de le caricaturer!

Ici, au Québec, en Ontario, ou dans le reste du Canada, on nous caricature tant qu'on peut. Nous trouvons cela drôle parce que nous savons d'où ça vient.

Monsieur l'Orateur, le Livre vert n'empêchera pas les ministres d'être ministres, les députés d'être députés, et l'être humain d'être être humain. Qu'il y ait des règlements, très bien, il y en aura qui passeront encore à côté de ces règlements.

Un jour, alors que le ministre des Transports (M. Marchand) envoyait une lettre personnelle à chaque grosse compagnie du Canada pour lui demander de renflouer la caisse électorale du parti libéral, il s'est fait prendre. Qu'est-ce que c'était ça? C'était demandé de quémander auprès des grosses compagnies: Venez donc nous aider! Il faut l'admettre, c'était un genre de conflit d'intérêt, pas pour lui-même personnellement, mais pour le parti.

Les conservateurs progressistes font la même chose. Nous écrivons nous aussi à des gens pour nous faire aider financièrement. Le NPD a moins besoin d'écrire, parce qu'ils sont en collusion, pas en collision, mais en collusion avec les chefs syndicaux, alors l'argent arrive indépendamment de leur action.

Quant au Livre vert, d'accord, nous allons l'étudier, mais nous allons voter en faveur de l'amendement proposé par le chef de l'opposition, à l'effet que le comité parlementaire soit autorisé à faire rapport sur le Livre vert pour qu'on sache ce qu'il veut dire, pour pouvoir présenter des recommandations appropriées, afin de permettre le nettoyage qui s'impose et empêcher à l'avenir les abus que nous avons pu constater dans le passé. Et c'est pour cela, monsieur l'Orateur, que nous appuyons la motion du chef de l'Opposition officielle.

● (1710)

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Monsieur le président, je m'en voudrais de ne pas faire d'observation—même si je dois les faire à brûle-pourpoint—sur les propos que je qualifierais d'absolument extravagants que je viens d'entendre à la Chambre. Même à la Chambre, il faut s'écrier: Mon Dieu, qu'est-ce qu'il ne